



La Ravoire, le 6 novembre 2020
Inscription aux examens
Aux parents d'élèves de terminale Bac Pro et CAP

Madame, monsieur,

Les séances de pré-inscriptions aux examens ont eu lieu entre le 2 et le 6 novembre. Votre enfant n'était pas présent dans l'établissement durant cette semaine. L'établissement a procédé à sa pré-inscription. Cependant, l'inscription est faite sous la responsabilité des familles et des candidats. Aussi, nous vous faisons parvenir la confirmation d'inscription que vous **devez relire avec attention puis signer et retourner à l'établissement dans les plus brefs délais**. Si vous apportez des corrections : les faire au stylo **rouge**.

- Si votre enfant est présent la semaine prochaine : il rend le dossier à son professeur principal qui se chargera de la transmission au secrétariat.
- Si votre enfant est absent la semaine prochaine : vous devez renvoyer le dossier par courrier ou le déposer au secrétariat-élèves du lycée.

J'attire votre attention sur le fait que cette année, les délais d'inscription sont très courts. **Les dossiers complets devront être arrivés ou déposés au secrétariat-élèves au plus tard le mercredi 18 novembre 2020.**

Adresse d'envoi
Lycée du Nivolet – Secrétariat de scolarité
Route de Barby
BP 71
73491 La Ravoire Cedex

Les documents à joindre au dossier sont les suivants :

- Confirmation d'inscription, ORIGINALE, datée et signée par le candidat et son représentant légal s'il est mineur.
- Pour les redoublants : une copie de leur relevé de notes 2019
- Pour les candidats ayant accès à l'option facultative « Sport de Haut Niveau » : dossier « Sportif de haut niveau » donné par le professeur d'EPS pour signature et transmission aux services du Rectorat.
- Pour les **candidats porteurs d'un handicap** : la copie de la notification d'aménagement d'épreuves délivrée pour un examen d'une session antérieure

** Tout élève qui souhaiterait un aménagement d'épreuves et n'en aurait pas bénéficié auparavant doit télécharger les documents nécessaires à l'adresse suivante :*

<http://www.ac-grenoble.fr/cid116739/amenagements-particuliers-eps-handicap.html>

et prendre contact au plus vite avec l'infirmière

- Et si vous ne les avez pas fournis à l'inscription (cf. demande jointe du secrétariat de scolarité), les documents suivants :
 - o Photocopie de la carte nationale d'identité, passeport (attention, pièce d'identité avec photo obligatoire le jour des épreuves d'examen)
 - o Pour les ressortissants français, une copie de l'avis de recensement ou de l'attestation de participation à la JDC.

Vous trouverez sur l'ENT (<https://nivolet.ent.auvergnerhonealpes.fr/>) les documents relatifs aux épreuves facultatives d'EPS. Avant toute inscription à une épreuve facultative d'EPS, vous devez prendre connaissance du niveau d'exigence demandé, qui est très élevé.

J'attire votre attention sur le fait que **les données figurant sur la confirmation d'inscription ont un caractère définitif et irréversible.**

Je vous remercie d'accompagner votre enfant dans cette inscription.

Emmanuelle Carrance, Proviseure adjointe